

MAIRIE

1 2 JAN. 2010

de

PRUNAY-LE-GILLON



Boinville au Chemin – Crossay – Frainville – Gérainvillle – Les Vaux - Ymorville

CNDP
Alain OHREL, Président
Hôtel Ibis
Place Drouaise
28000 CHARTRES

Nos réf. :
JF/CV/003/10
Objet :
RN154

Prunay le Gillon
6 janvier 2010

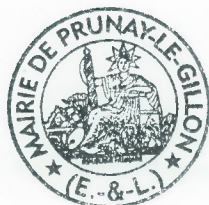
Monsieur le Président,

Je vous serais très obligé de bien vouloir prendre en considération la décision du conseil municipal qui a refusé le transfert de la RN154 en autoroute.

Je profite de cette correspondance pour vous solliciter afin de savoir à quelle date aura lieu le débat public sud est du département qui était prévu à Voves courant décembre.

Dans l'attente de vous rencontrer, recevez, Monsieur le Président, mes salutations les meilleures.

Le Maire,



Jackie FERRÉ

Département d' Eure et Loir
Arrondissement de Chartres
Canton de Chartres Sud Est

 Pensez à l'environnement avant d'imprimer ce document

MAIRIE – 18 rue de la Mairie – 28360 PRUNAY-LE-GILLON
Téléphone : 02 37 25 72 24 – Télécopie : 02 37 25 21 97 - Courrier électronique : mairie@prunay-le-gillon.fr